

ACT(e)s - Art Contemporain en Touraine

APPEL À CANDIDATURES RÉSIDENCES D'ARTISTES

ACT(e)s - Art Contemporain en Touraine

Dans le cadre de la deuxième édition de l'événement ACT(e)s qui se tiendra en 2020 - programmation et interventions artistiques dans les monuments historiques de Touraine - le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire lance un appel à candidatures pour des résidences d'artistes en 2019-2020.

La thématique retenue pour l'édition 2020 sera « Habiter le lieu ».

Ces résidences seront ouvertes à des formes multiples de création contemporaine (arts visuels, littérature, musique, danse et théâtre)

ACT(e)s en résidences

Act(e)s en résidences favorise le dialogue entre patrimoine et création contemporaine, à travers la production d'œuvres et la rencontre des artistes avec les publics.

Pour cette deuxième édition, 3 artistes sélectionnés via un appel à candidature national, seront accueillis dans les 3 maisons d'écrivain départementales propriétés du Département d'Indre-et-Loire en 2019 et 2020* :

- *le musée Rabelais, Maison de La Devinière à Seuilly;*
- *le musée Balzac, Château de Saché*
- *le Prieuré Saint Cosme, Demeure de Ronsard à La Riche.*

En immersion pendant deux mois entre septembre et novembre, ils s'imprèneront, pour mieux s'en inspirer, de l'histoire du site, son architecture, son environnement, ses usages... Les œuvres produites in-situ feront écho au monument dans lequel, et pour lequel, elles auront été créées ; elles en révéleront de nouveaux points de vue à travers les regards singuliers des créateurs.

La restitution des œuvres aura lieu au printemps-été 2020. Ces résidences seront aussi sources d'expériences humaines : la rencontre entre l'artiste, les personnels du site et ses visiteurs.

**voir descriptions thématiques et techniques p. 5*

Durée - Période

- Les artistes seront accueillis en résidence pour une durée de **2 mois** maximum, **entre septembre et novembre 2019**.
- Les œuvres produites seront exposées sur chacun des sites **durant le printemps et l'été 2020 dans le cadre de la deuxième édition d'Act(e)s**

Conditions de la résidence

L'artiste percevra

- Une bourse d'un montant de **2500 €** pour les deux mois de résidence
- Un apport en production à hauteur de **5000 €**

Les artistes seront autonomes dans le suivi de leur production : commandes et achats de matières premières ou d'outillage, usinage et prestations extérieures, transport "retour" de l'œuvre, etc.

Les paiements seront échelonnés en 3 versements.

Frais de déplacement

Les frais de déplacement relatifs à la résidence sont compris dans la bourse.

Hébergement - Repas

Les artistes seront **hébergés** sur les sites patrimoniaux ou dans un logement à proximité.
Repas à la charge de l'artiste (compris dans la bourse de résidence).

Espaces de travail

Un atelier et un bureau seront **mis à disposition** des artistes sur les sites ou à proximité.

Ces espaces n'étant pas initialement dédiés à la production artistique, l'artiste devra prévoir l'outillage nécessaire (compris dans les frais de production).

Actions de médiation

Les artistes concevront et animeront **3 actions de médiation** (ateliers pédagogiques, conférences ou autres rencontres), en dialogue avec les services des publics des monuments (rémunération comprise dans la bourse de résidence).

Pour postuler

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- **Artiste résidant et travaillant en France, déclaré à la Maison des artistes**, ayant terminé ses études, majeur sans limite d'âge, maîtrisant la langue française.
- **Permis B et véhicule** obligatoires

DOSSIER DE CANDIDATURE

Un dossier artistique (fichier PDF max 4 mo)

- **Une page de garde** mentionnant : Nom prénom, adresse postale, numéro de téléphone, mail, date et lieu de naissance, numéro de Siret, numéro d'ordre Maison des Artistes.
- **CV/bio artistique** : expositions personnelles et collectives, diplômes, concours et prix, publications éventuelles, liens web (1 page maximum)
- **Un texte de présentation de la démarche artistique** (1 page A4 maximum)
- **Un portfolio** : sélection de visuels légendés et crédités (6 pages maximum)
- **Une brève revue de presse** : sélection d'articles et/ou textes critiques (2 pages maximum)

1 fiche-projet (fichiers PDF max 2 mo)

L'artiste joindra une fiche-projet pour 1 monument de son choix (1 page A4 maximum). Il ne peut nullement candidater sur deux monuments.

Ces fiches-projets comprendront :

- **Une brève note d'intention** qui motive le choix du monument au regard de sa démarche artistique, et présente quelques pistes de réalisations artistiques (les liens conceptuels et formels avec le monument devront être explicités).
- Éventuellement un schéma (ou simulation visuelle),
- ainsi qu'un descriptif sommaire des actions de médiation envisagées.

Une déclaration sur l'honneur (fichier PDF max 2 mo)

L'artiste rédigera un document signé attestant :

- qu'il est bien titulaire du permis B et possède un véhicule personnel.
- qu'il sera en mesure de fournir une attestation d'assurance Responsabilité Civile.

Les dossiers de candidature devront se limiter aux éléments précités

ENVOI DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

- **Uniquement par mail à : actes@departement-touraine.fr**
- Date limite d'envoi : **17/05/2019** à midi ,

Si le poids total des pièces jointes excède 8 mo, elles pourront être transmises via un lien intégré dans le mail de candidature (utiliser la plateforme : <https://www.transfernow.net/>).

Modalités de sélection

Le jury sera constitué d'élue(s) du Conseil Départemental d'Indre et Loire, d'un collège d'expert(e)s et de personnalités de l'art contemporain de la région Centre-Val de Loire, et des responsables des 3 maisons d'écrivains.

Les dossiers incomplets ou ne respectant pas la forme demandée ne seront pas étudiés.

Calendrier

- **Lancement de l'appel : 12 mars 2019**
- **Date limite de candidature : 17 mai 2019**
- **Réunion du jury : 7 juin 2019**
- **Annnonce des résultats : 12 juin 2019**

Contact

Conseil départemental d'Indre-et-Loire

Direction de l'Attractivité des Territoires

Chargée de projet : Anne THIBAUT / 0247314312 / actes@departement-touraine.fr

LES 3 MONUMENTS PARTICIPANTS.



Musée Balzac - Château de Saché - Saché (37190)

Honoré de Balzac quitte la Touraine à l'âge de 14 ans pour Paris. Entre 1825 et 1848, il rend régulièrement visite à Jean Margonne, propriétaire du château de Saché où il trouve silence et source d'inspiration pour écrire.

Mots clés : *Balzac et son œuvre ... Balzac et ses contemporains ... imprimerie ... sculpture ... Rodin ...*

Espaces de travail disponibles :

Bureau de 15 m² sous comble dans le château avec mise à disposition d'un ordinateur et d'une connexion à internet.

Atelier de 20 m² dans la petite grange, non équipé.

Espaces d'expositions disponibles :

Grande grange de 150 m² (charpente apparente)

Salles d'expositions temporaires (80 m²)

Salles du musée (intégration des œuvres dans le parcours des collections permanentes)

<http://www.musee-balzac.fr/>

Responsable : Isabelle Lamy / 0247268650 / ilamy@departement-touraine.fr

Musée Rabelais - "La Devinière" - Seuilly (37500)

Lieu de naissance de François Rabelais. L'écrivain fait de sa maison et du paysage alentour le décor naturel pour ses aventures de ses géants. La Devinière devient "château" des géants et épice des guerres microcholines.



Mots clés : *Rabelais ... grotesque ... débordement ... jeux de mots ... langue imagée ... songes drolatiques ... Nostradamus ... vin ...*

Espaces de travail disponibles

Bureau de 12 m² et un ordinateur et d'une connexion internet

Atelier de 15 m² avec matériel jardinage – lieu partagé

Espaces d'exposition: les jardins, une partie des caves – 70 m² prévoir intégration dans le parcours d'exposition temporaire

<http://www.musee-rabelais.fr/>

Responsable : Alain Lecomte / 0247959118 / alecomte@departement-touraine.fr



Prieuré Saint Cosme - Demeure de Ronsard - La Riche (37520)

Pierre de Ronsard (1524-1585) a voué sa vie à la poésie sans prononcer de vœux monastiques bien qu'il fut prieur de Saint-Cosme pendant les vingt dernières années de son existence.

***Mots clés :** Œuvre et vie de Ronsard ... poésie ... Moyen-âge et Renaissance ... monastère ... archéologie ... jardins ... nombres et symboles ... livre pauvre ...*

Espaces de travail disponibles:

Atelier de 60 m² avec hauteur sous plafond importante

Bureau de 10 m² avec ordinateur et connexion internet

Espaces d'exposition : réfectoire des moines de 8m x 28 m de long, hauteur 7 m, salles du logis du prieur dans le parcours d'exposition permanent

Cuisine partagée avec l'équipe du monument

<http://www.prieure-ronsard.fr/>

Responsable : Vincent Guidault / 0247373270 / vguidault@departement-touraine.fr